
Adresse de la commune de Jagny (Seine-et-Oise) qui félicite la Convention pour avoir encore une fois sauvé la patrie et frappé les coupables, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Jagny (Seine-et-Oise) qui félicite la Convention pour avoir encore une fois sauvé la patrie et frappé les coupables, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 146-147;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27874_t1_0146_0000_13

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tour de la Montagne, et malheur aux audacieux qui méconnaîtront la souveraineté du peuple français ».

YSAM (*présid.*), ANDUZE, PIERRET.

9

Les administrateurs du département de l'Arriège ont frémi d'horreur en apprenant les complots que de nouveaux Catilina osaient tramer contre la patrie, et jurèrent une reconnaissance éternelle aux montagnards qui ont confondu ces projets liberticides.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*s.l.*, 25 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Des nouveaux Catilina avaient osé tramer la ruine de leur patrie. La Représentation Nationale devait être la première victime immolée à leur fureur, le sang des patriotes devait inonder les rues de Paris, et la République entière allait devenir le théâtre d'une scène, dont l'idée seule fait frémir d'horreur : des mains sacrilèges étaient soudoyées pour renverser le trône de la liberté, et remettre à sa place celui de la tyrannie.

Ce complot infâme avait été médité au milieu des ténèbres, par des hommes qui, sous le voile du patriotisme, avaient surpris la confiance du peuple, pour le sacrifier avec plus d'assurance à leur perfide ambition. Mais le génie de la France, qui veille sans cesse aux destinées des patriotes a dévoilé toutes ces manœuvres contre-révolutionnaires, jusqu'aux dernières ramifications. Déjà les chefs de la conspiration ont payé de leur tête, et bientôt leurs complices subiront le même sort.

C'est à toi, Montagne sainte, à qui le peuple français doit son salut; c'est sur ton sommet élevé que repose son bonheur et sa gloire. Tu as opposé constamment une résistance invincible au milieu des orages les plus violents : les flots de toutes les passions et de tous les crimes sont venus se briser à tes pieds. Rien n'est capable de t'ébranler; ta contenance ferme et majestueuse nous assure que le vaisseau de la République arrivera heureusement au port.

Recevez, Législateurs, le témoignage de notre reconnaissance, c'est un tribut que nos cœurs payent avec empressement à vos vertus héroïques. Nous applaudissons avec transport à toutes les mesures salutaires que vous employez pour écraser toutes les factions liberticides. Nous vous invitons à rester à votre poste, jusqu'à ce que votre ouvrage soit consolidé. S. et F.»

GENSON, BORDES, VERNIOLLE, MANGIN, PAGÈS, STANDRÉ, TAPPAROU.

10

Les administrateurs du district de Mont-de-Marsan, la commune de Jagny; les autorités

(1) P.V., XXXVI, 47. Bⁱⁿ, 3 flor.

(2) C 302, pl. 1091, p. 25.

constituées de Maintenon; la société populaire d'Aunay, celle du Puy, de la Barre, département de l'Eure; de Grenade, département de Haute-Garonne, expriment les mêmes sentiments. La société de Grenade joint à ses félicitation l'offrande d'une somme de 528 liv. 15 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*Le distr. de Marsan, à la Conv.; 18 germ. II*] (2).

« Le Directoire du district de Mont-de-Marsan, en applaudissant aux mesures vigoureuses que vous venez de prendre contre tous les traîtres à la patrie, vous invita le 2 frimaire, à rester à votre poste, jusqu'à ce que la République eût enfin triomphé de tous ses ennemis. Il vous adresse aujourd'hui de nouvelles félicitations; vous venez encore de sauver la patrie; vous avez déjoué une conspiration ourdie par l'intrigue et la corruption; vous en avez poursuivi, et vous ne balancez pas à en punir les chefs et les complices.

Continuez, sages Législateurs, à rendre le peuple français aussi recommandable par l'austérité de sa morale, que redoutable aux tyrans par sa valeur guerrière. Ne souffrez désormais, que les élans de la vertu civique : et votre nom sera gravé dans les annales du monde ».

GAYET, LABAZEILLE, LAURAND, LABAIGE, LALANNE, GAFAILLE, MONNET.

b

[*La comm. de Jagny, à la Conv.; 26 germ. II*] (3).

« Citoyens Législateurs,

Encore une fois vous venez de sauver la patrie, en découvrant un complot affreux qui étoit fait pour la perdre. La tête des principaux chefs de cette conspiration est tombée sous le glaive de la loi. Continués, Législateurs, de frapper les coupables, que ceux d'entre eux qui se cachent dans l'obscurité pour n'être point connus, n'échappent point à la vengeance nationale. Le salut de la République est à ce prix.

Surtout, Législateurs, restés fermes à votre poste que vous ne devez point quitter, que l'infame coalition des rois ne soit anéantie. Et ne perdez point de vue la reconnaissance de la patrie qui sera le juste fruits des services importants que vous lui aurez rendus.

Vive la République.

Vive la Sainte Montagne.

Citoyens Législateurs,

Qu'il vous plaisent décréter que les allées de plaisirs et d'agrémens que beaucoup de citoyens ont fait planter devant leurs châteaux, soient détruites, que les arbres en soient arrachés, non seulement que lesdites allées rapporteront du grain pour la subsistance du peuple,

(1) P.V., XXXVI, 47. Mont-de-Marsan et non pas Marsan.

(2) C 303, pl. 1100, p. 17; Bⁱⁿ, 3 flor.

(3) F¹⁰ 285, 3^o doss.; Bⁱⁿ, 3 flor. Seine-et-Oise. Voir P. ann., II.

mais encore les pièces voisine qui en sont endommagée tout le long de quarante pieds de large, rapportera un produit bien plus abondant toutefois qu'il n'y aura plus d'arbres.

Vive la République, vive la Montagne ».

PÉELLE (*maire*), HAUTEMULLE, LOCQUIN, MACRAL, FEVAL, MACRY, P. PÉELLE, HAMELIN, MORET, LANDRY, GAMACHE (*notable*), LAPOSTOLES (*notable*), CHÉRON (*agent nat.*), DANIEL (*secrét. greffier*), LEDUQ, FILLION, CECLÉN, RIOHET.

Notre commune fait don de 2 matelas et 2 couvertures pour les hôpitaux.

c

[*Les autorités constituées et la Sté popul. de Maintenon, à la Conv.; 30 germ. II*] (1).

« Infatigables représentants,

Un nouvel orage qui grondait sur vous, vient d'être dissipé; les traîtres viennent de payer leurs forfaits; la justice et la vertu sont à l'ordre du jour; marchez et continuez votre courage, la République est impérissable. S. et F. »

PRÉVOST (*maire*), MARTEAU, CARRÉ, ROBERT, MESSONNIER.

d

[*La Sté popul. d'Aunay, à la Conv.; 7 niv. II*] (2).

« La justice et l'humanité vous ont inspiré de naturaliser, chez vous, la liberté et l'égalité. Dès l'instant que vous les avez eu déclarées françaises, la sombre jalousie d'une cour toujours rivale s'est agitée. Un monstre qui en recèle tout le venin, multiplie ses ressources infernales pour nous ravir ce bienfait.

Il dispose le crime, à lui ménager ce triomphe, par un accueil honorable au palais de St-James: ici, ce ministre exécrationnel fait louer le perfide, récompenser le traître, secourir le conspirateur, applaudir au subtil empoisonneur, décorer l'heureux assassin. Ce système d'atrocités, dirigé contre notre bonheur, arme le bras du plus faible Français. Les cris de la vengeance éclatent de toutes parts. Deux cents mille républicains sont prêts, si vous l'ordonnez, à voler sur les bords de la Tamise; ils ont juré de faire reconnaître les droits de l'homme au tyran anglais et à tous les scélérats couronnés: ils ont juré d'immoler Pitt et ses infâmes satellites aux mânes de nos frères égorgés: ils ont juré et ils jurent de briser tous les sceptres, de fouler aux pieds les diadèmes et de ne réserver qu'un trône pour la vertu. Ils parcoureront, avec constance, cette périlleuse carrière; pendant que les pères de la patrie, après avoir purgé le sanctuaire des lois de la présence des froids amis du bien public, continueront, jusqu'à la paix leurs précieux travaux. Reprenez courage, ô vous les bienfaiteurs du genre humain! mettez le comble à l'édifice de la raison et de la sa-

gesse; et vos noms seront inscrits, en lettres de feu, sur son frontispice. »

F.A. GUÉRIN cadet (*présid.*), ARNAUD, GIRAUD.

7 plu. II,

« Citoyens législateurs,

Vous venez d'organiser un gouvernement dont la marche rapide va, bientôt, fixer le bonheur dans notre patrie. Les nouveaux moyens que vous suggère sans cesse, votre généreuse impatience, devanceront notre espoir. Quel appât pour les nations qui nous environnent! quoique façonnées au joug de la servitude, pourront-elles encore l'endurer, à la vue de notre triomphe? Ne rappellera-t-il pas à ces âmes serviles leur dignité primitive? revenues d'une longue léthargie, elles rougiront, enfin, de leur pusillanimité. Ne devraient-elles pas employer, sur le champ, les fers qu'elles portent, à anéantir toutes les castes ennemies du genre humain. L'exemple d'un peuple qui jouit, maintenant, de tous les avantages que promet la société; n'est-il pas un assez puissant aiguillon? Fasse le génie de la liberté qu'il réveille promptement! nous envions à nos neveux le touchant spectacle de cette douce fraternité qui doit, seule, régner sur la terre. Si vos soins vigilants, Citoyens, qui tendent à hâter cet heureux moment, sont couronnés d'un entier succès, vous aurez la gloire d'avoir obtenu, dans un très court intervalle, ce que les spéculations d'une lente sagesse n'auraient produit qu'après bien des siècles. »

[Mêmes signatures.]

27 vent. II,

« Citoyens législateurs,

Une loi qui étend le bienfait de la liberté à tous les malheureux que l'avarice avait muselé, doit bientôt confondre la plus atroce calomnie et arracher les poignards qu'aiguise une cruelle ambition. Le désir de rapprocher l'époque de la félicité générale va s'emparer de toutes les belles âmes. Ce ne sera pas en vain que le flambeau de la philosophie aura percé le nuage épais, dont les fauteurs du despotisme cherchent, sans cesse, à l'envelopper. Ce ne sera pas en vain que sa lumière aura éclairé une nation magnanime sur ses plus chers intérêts. Le peuple français embarrassé de la puissance qu'elle lui a restituée, en a sagement confié l'exercice à de savants philanthropes. Le décret de l'abolition de l'esclavage justifie pleinement son choix. Ceux qui aiment à essuyer les larmes des infortunés de toutes les contrées sont bien dignes d'être revêtus des pouvoirs du souverain. Le bon usage que vous venez d'en faire, Citoyens, couvrira de gloire le nom français. Quel être sensible, au récit de ce grand acte de bienfaisance, ne sera pas jaloux de nous appartenir? quelle partie de l'Afrique ne chérira pas, désormais, la France et ses vertueux législateurs! Ce sont là les seules conquêtes que de bons républicains savent se réserver. La Société populaire du canton d'Aunay, après avoir joui du sentiment délicieux que votre tendre humanité lui a prêté, a senti redoubler si fort sa haine contre la royauté, qu'elle en a, de nouveau, provoqué l'horreur en célébrant l'anniversaire

(1) C 303, pl. 1100, p. 10; B⁴ⁿ, 3 flor.; J. Sablier, n° 1274. Eure-et-Loir.

(2) C 303, pl. 1100, p. 1, 4, 5, 9. Probablement, Calvados.